



Entre croyances et superstitions

L'être humain a toujours éprouvé le besoin d'en appeler à des forces non définies. Aussi le flamand est-il passé, à travers les siècles, des pratiques païennes germaniques à la prière aux saints, mis en place par la chrétienté.

Ce sont les saints pour les paysans qui réclament la guérison du bétail et la protection des récoltes. Ce

Au cours de cet itinéraire vous découvrirez de nombreuses chapelles et oratoires qui pour leur raison de dévotion, leur architecture ou leur situation méritent une pause.

Et pour poursuivre leur découverte, L'Office de tourisme des monts de Flandre propose à travers un



Cimetière britannique du Mont Noir.

livre « chemins et chapelles » de partir à la rencontre des chapelles des Monts de Flandre, à pied, à cheval, à vélo ou en voiture.

livre « chemins et chapelles » de partir à la rencontre des chapelles des Monts de Flandre, à pied, à cheval, à vélo ou en voiture.



Tombes militaires du Commonwealth.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bailleul : Beffroi (03.28.43.81.00), Musée Benoît Depuydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72 / 03.28.43.81.00), visites des jardins du Conservatoire Botanique National en saison (03.29.49.00.83), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.43.81.00) Eglise saint Vaast (03.28.50.33.55), Boules flamandes (03.28.42.21.91).

Boeschève : Visites du Moulin de l'Ingratitude ou « Ondankmeulen » (03.28.49.40.18), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

Cassel : Visites du moulin « Casteel Meulen », visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.40.52.55), Centre d'interprétation « Cassel Horizons » (03.28.40.52.55), Musée départemental de Flandre (ouverture octobre 2010) (03.28.49.10.97).

Godewaersvelde : Abbaye du Mont des Cats (boutique ouverte tsj sauf le mardi et lundi matin 03.28.43.83.60), Musée de la vie frontalière (03.28.42.08.52). Boules flamandes (03.28.49.45.04).

Hazebrouck : Musée municipal « Ancien Couvent des Augustins » (03.28.43.44.46), Maison Musée de l'Abbé Lemire (03.28.41.84.67), Club Montgolfière Passion (03.28.41.65.59).

Saint-Jans-Cappel : La Flandre à dos d'ânes toute l'année sur RDV (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

Steenvoorde : Visites des Moulins Drievienmeulen et Noordmeulen sur RDV (03.28.42.97.98), Maison des Automates « Les Gigottos Automates » (06.74.30.43.08).

Terdegem : Visites du Moulin de la Roomie (06.85.01.92.02), visites du « Steenmeulen » musée rural flamand (03.28.48.16.10).

Manifestations annuelles :

Bailleul : Carnaval le week-end de mardi

gras (03.28.43.81.00). Bailleul fête Mélusine, week-end du 1er mai (03.28.43.81.00).

Berthen : Fête de l'attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

Boeschève : Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

Cassel : Carnaval d'hiver dimanche avant mardi gras, carnaval d'été lundi de Pâques; « Cassel cornemuses » en juin, fête du « Casteel Meulen » le 1^{er} WE de juillet; salon des antiquaires en septembre (03.28.40.52.55).

Godewaersvelde : Fête de la Plume en août, fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.42.50.06).

Hazebrouck : Cortège historique mi mars, Carnaval de la mi-Carême mi mars, championnat de Flandres de montgolfières en mai, fête des amis de « Tis'je » et « Tas'je » en juillet, « ville ouverte » festival d'artistes de rue en septembre (03.03.28.43.44.37).

Noordpeene : Marché des produits régionaux en août (03.28.40.52.55).

Sainte-Marie-Cappel : Festival International de la Bière Artisanale en septembre (03.28.40.52.55).

Steenvoorde : « Mei Feest » en mai, fête du houblon en octobre, carnaval d'été (03.28.49.77.77).

RDV Nature et Patrimoine :

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible dans tous les Offices de Tourisme du Nord).

« Retables de Flandre » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur RDV (03.28.68.69.78).

Renseignements

Office de Tourisme des Monts de Flandre / Bailleul : 03.28.43.81.00

Office de Tourisme de Cassel

Horizons : 03.28.40.52.55.

Office de Tourisme du Pays des Géants/Steenvoorde : 03.28.48.19.90.

Office de Tourisme d'Hazebrouck :

03.28.43.44.37.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme - 6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232

- 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59. En 2010, retrouvez toutes les infos sur les

randonnées dans le Nord sur le site : www.rando-nord.fr

Pour des informations générales sur le tourisme : www.tourisme-nord.fr



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 19

Autour du Monastère

Godewaersvelde, Méteren, Berthen, Boeschève

(12 km - 3 h 00 à 4 h 00)



Abbaye Sainte-Marie du Mont.



Randonnée Pédestre
Autour du Monastère :
12 km

Durée : 3 h 00 à 4 h 00

Départ : Berthen,
parking de l'émetteur
de télévision

Balises jaunes

Carte IGN : 2403 Ouest



Vue depuis le Mont des Cats.

L'avis du randonneur :

Ce circuit, par sa longueur et les dénivelés cumulés, s'adresse à des promeneurs avertis. Il permet une découverte quasi exhaustive du Mont des Cats, de sa richesse patrimoniale et environnementale.

A découvrir en toute saison, le parcours nécessite le port de chaussures étanches en période de pluie.

Faites une halte dans un « café rando »

Liste et infos sur : www.tourisme-nord.fr



Conseil Général
Département du Nord

Autour du Monastère

(12 km - 3 h 00 à 4 h 00)

Départ : Berthen, parking de l'émetteur de télévision.

1 Du parking, dirigez-vous vers le cimetière et longez-le à gauche avant de descendre à droite le chemin. Montez la route à droite sur 70 m puis suivez à gauche le chemin de la Confiscation -panorama-. Au croisement, descendez à gauche, croisez le terrain de modélisme et grimpez le chemin.

2 Montez à gauche et suivez à droite la rue de Godewaersvelde. A la chapelle, prenez le sentier à gauche sur 750 m. Au bout, montez la route à gauche.

3 Continuez par la route à droite. Au carrefour, dirigez-vous à droite vers Boeschepe. Obliquez ensuite à droite sur le chemin, puis montez la route à gauche et gagnez le sommet du Mont de Boeschepe - 129 m, vue panoramique.

4 Effectuez un crochet droite-gauche et descendez le chemin creux : au sol notez le sable rouge, dans la haie les pieds de houx. A la sortie du chemin, partez à gauche puis continuez tout droit en laissant à gauche la rue des cinq chemins verts. Belle vue sur le monastère.

5 A la chapelle, prenez la route à gauche (rue de la chapelle Fouquempoix) et montez la deuxième route à gauche. Au carrefour suivant, grimpez en face.

6 Continuer sur la petite route ombragée (chemin du moulin) puis grimper dans le bois par une petite sente à gauche. Avant la route, plonger à nouveau à droite dans le bois. En bas, empruntez la route à gauche, descendez le sentier et passez à l'auberge.

7 Coupez la route, montez en face puis descendez la route à droite. Suivez à gauche le chemin de la Boulangerie. Laissez le chemin à droite et poursuivez sur le chemin piétonnier, tout droit. Remontez la route à gauche en laissant le chemin de la caserne.

8 Au n° 178 virer à gauche sur le chemin enherbé. Longez le mur de l'Abbaye. Poursuivre tout droit.

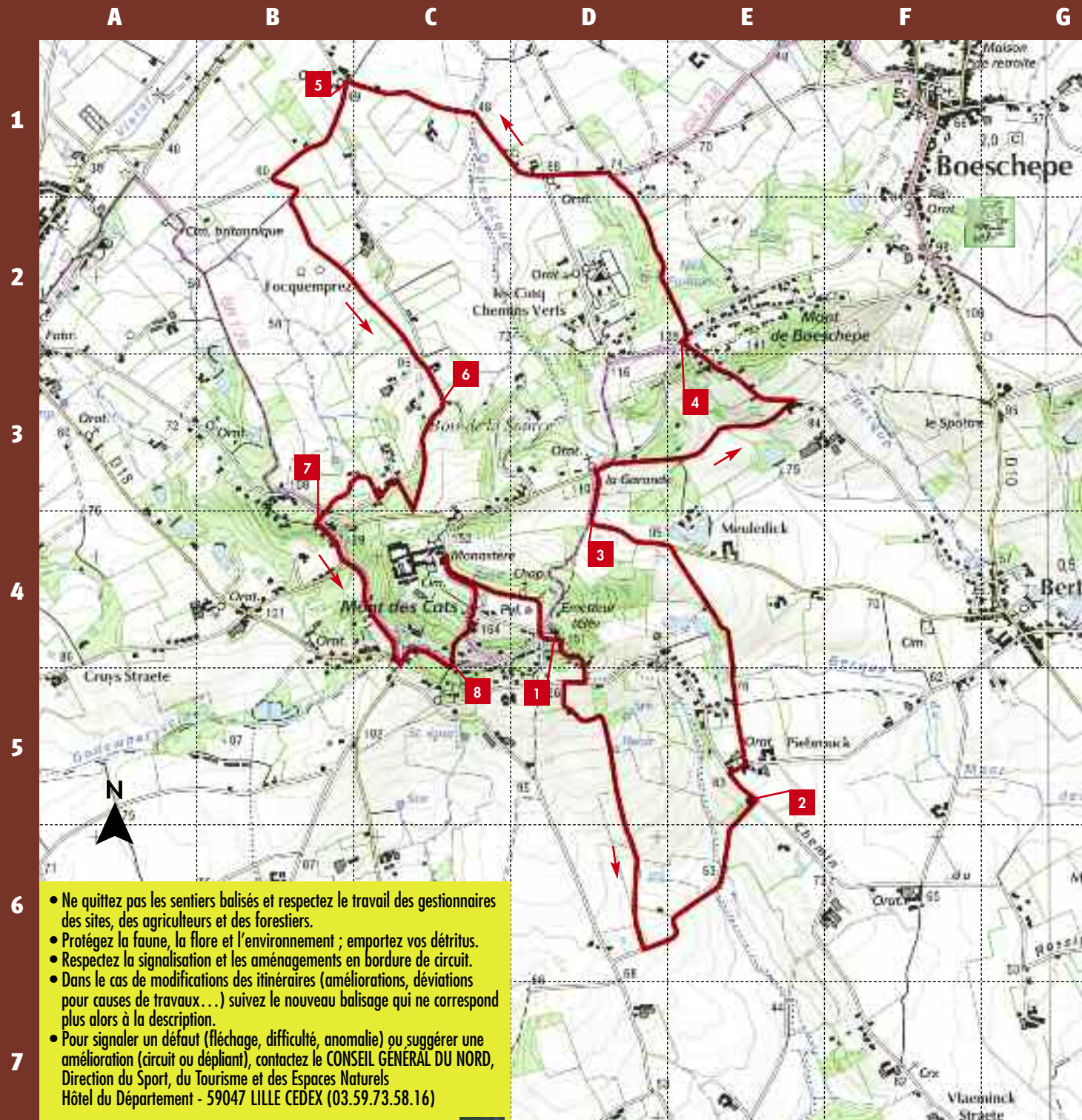
9 Devant l'abbaye, entrez dans le bois de l'Ermitage (propriété de l'Abbaye). Passez à la chapelle de la Passion dite Koorse Kapelle ou chapelle des fièvres (1857). Chaque année, le Vendredi Saint beaucoup de pèlerins viennent y prier pour être protégés de la fièvre : des bouts de tissus noués aux grilles personnifient les malades qui ne peuvent être là physiquement afin de prier pour leur guérison. Revenez ensuite à l'émetteur de télévision et retrouvez le parking.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)